

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 16 décembre 2014 sur le budget 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2014 sur le budget 2015 du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, tenue à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance extraordinaire les membres du conseil, William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien, formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent M. Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30 par le conseiller Gaëtan Prud'homme, appuyé par le conseiller Jean Legault.

2014-12-262

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT les utilisations de l'excédent accumulé affecté de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 aux fins indiquées ci-dessous::

Trottoir chemin de la Cité-des-Jeunes	4 076,77 \$
Frais d'escompte émission obligations règ. 48-99	20 325,30 \$
Passage piétonnier à Parc F-X Prieur	1 745,75 \$
Parc F-X Prieur	3 828,53 \$
Étude de faisabilité pour réfrigération	13 000,00 \$
Augmentation au budget 2014	269 041,00 \$
Visites préventives CIMCO	<u>4 046,00 \$</u>

TOTAL 316 063,35 \$

CONSIDÉRANT QUE certains éléments de l'excédent accumulé affecté devraient être accrus compte tenu des besoins déterminés au 31 décembre 2013, l'excédent accumulé affecté se détaille comme suit à cette date :

Trottoir chemin de la Cité-des-Jeunes	4 076,77 \$
Frais d'escompte émission obligations règ. 48-99	20 325,30 \$
Passage piétonnier à Parc F-X Prieur	1 745,75 \$
Parc F-X Prieur	3 828,53 \$
Étude de faisabilité pour réfrigération	13 000,00 \$
Augmentation au budget 2014	269 041,00 \$
Visites préventives CIMCO	<u>4 046,00 \$</u>

TOTAL 316 063,35 \$

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'ENTÉRINER les utilisations de l'excédent accumulé affecté de l'exercice
terminé le 31 décembre 2013;

D'ÉTABLIR la répartition de l'excédent accumulé affecté tel que décrit
ci-dessus;

Trottoirs municipaux	4 076,77 \$
Aménagement Parc F-X Prieur	5 574,28 \$
Équipement aréna	17 046,00 \$
Ponts et infrastructures	150 000,00 \$
Chemins et rues	<u>139 366,30 \$</u>
TOTAL	316 063,35 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-263

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'AFFECTER une somme de 565 446 \$ du surplus accumulé non affecté au
31 décembre 2014 à des fins d'augmentation budgétaire de l'exercice 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-264

ADOPTION DU BUDGET 2015

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2015 au montant de 4 903 816 \$ et le programme
triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

RECETTES	MONTANT
Taxes foncières générales	2 420 368
Taxes – assainissement des eaux usées	211 922
Taxes – mise aux normes travaux aqueduc	171 734
Compensations pour services municipaux	634 913
Compensations tenant lieu de taxes	95 000
Services rendus aux organismes municipaux	164 426
Centre sportif Soulanges	493 400
Autres recettes de sources locales	328 142
Transferts et subventions	383 911
Total des recettes	4 903 816 \$

DÉPENSES	
Législation	123 403 \$
Administration générale	517 829
Sécurité publique	333 940
Services policiers	227 529
Voirie municipale	376 928
Enlèvement de la neige	164 327
Éclairage des rues	19 200

Transport	4 268
Aqueduc	203 187
Égouts	135 362
Cours d'eau	66 947
Ordures et récupération	173 944
Logements sociaux	19 000
Urbanisme et mise en valeur du territoire	210 807
Centre Sportif Soulanges	694 838
Loisirs et culture	205 088
Frais de financement	641 941
Surplus accumulé – affectations	(881 509)
Sous-total	3 237 029
Investissements nets	1 666 787
Total des dépenses	4 903 816 \$
SURPLUS DE L'EXERCICE	0 \$

	Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017
IMMOBILISATIONS GÉNÉRALES	\$	\$	\$
Équipements de bureau	11 000	18 000	18 000
Équipements	112 500	100 000	75 000
Stationnements	0	400 000	250 000
Chemins et rues	430 000	500 000	500 000
Trottoirs	290 000	30 000	30 000
Autres infrastructures	640 787	500 000	500 000
Réseau d'aqueduc	59 500	100 000	100 000
Compteurs d'eau	12 000	5 000	5 000
Équipements- aréna	25 000	1 000 000	200 000
Rénovation urbaine	86 000	80 000	80 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 666 787	2 733 000	1 758 000
Financement à long terme	0	1 358 000	583 000
Fonds réservés	881 509	700 000	500 000
INVESTISSEMENTS NETS	785 278	675 000	675 000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-265

RÈGLEMENT NO 138-2014 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2015 :

Jean-Yves Poirier, maire, procède à la lecture du règlement no 138-2014.

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le règlement no 138-2014 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2015.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

PAROLE À L'ASSISTANCE

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires de l'assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 05 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance extraordinaire du 16 décembre 2014 sur le budget 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier